

# TP ASSISTANT DE VIE AUX FAMILLES

Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion  
RNCP 37715. Date d'échéance de la certification au 05/07/2028  
Fiche ROME K1304 (Services domestiques)

## Formation au Centre de Formation Professionnelle DON BOSCO à Mayenne

- **Durée** : 700 heures en centre et 140 heures en période professionnelle.
- **Rythme de la formation** : en centre et/ou à domicile, avec suivi hebdomadaire.
- **Public** : à partir de 17 ans, sorti de formation initiale.
- Modalités de la formation : distanciel, modulaire et individuel.
- **Validation de la formation** : Titre professionnel du ministère du Travail, de niveau 3. Sessions possibles à tout moment de l'année. Evaluation en épreuves ponctuelles
- **Prix (pour un parcours complet)** : CPF : 7350 euros
  
- Voir nos CGV sur le site internet

- **Processus d'inscription** : Dossier d'inscription téléchargeable sur le site Internet. Entretien individuel
- **Délai d'accès** : possibilité de démarrer le parcours à tout moment de l'année.
- **Accessibilité aux PSH** : en amont du parcours, un rendez-vous sera organisé avec le référent handicap en vue de formaliser les besoins et d'organiser le parcours.
- **Référent handicap** : Isabelle GUILLOIS  
cfp.i.guillois@dbosco.fr

- **Prérequis** :  
Avoir validé un projet professionnel dans une structure d'aide à domicile et/ou service à la personne.  
Savoir lire et écrire le français.  
Bonne condition physique. Habileté manuelle et gestuelle, résistance aux efforts soutenus, sociabilité, autonomie.  
Maîtrise de l'outil informatique  
Avoir validé le Certificat Sauveteur Secouriste au Travail (SST) ou le Certificat acteur prévention et secours aide et soins à domicile (obligatoire pour passer l'examen du TP ADVF)
- **Activités visées** :  
Le titulaire du TP ADVF est un professionnel qualifié qui prend connaissance des tâches attendues et organise son intervention. Il prépare le matériel et dose les produits conformément au mode d'emploi et met en œuvre les techniques adaptées aux surfaces à entretenir. Il trie, lave et repasse le linge, effectue des travaux de couture simples. Dans le cadre d'une prestation d'accompagnement, l'assistant de vie aux familles prend connaissance des attentes de la personne ou de son entourage, de ses besoins, de ses habitudes et de son cadre de vie. En tenant compte de la singularité de la personne, il l'accompagne dans la réalisation de ses projets et le maintien de sa vie sociale. L'assistant de vie aux familles aide la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer. Il prépare des plats simples et l'aide à s'alimenter. Dans le cadre d'une prestation de garde d'enfants à domicile, l'ADVF prend connaissance de l'attente du parent, de ses principes éducatifs, de l'âge, des besoins, des capacités de l'enfant. Il définit avec le parent l'organisation de l'intervention.
- **Objectifs avec aptitude et compétences**  
Entretien un logement, le linge et à préparer les repas.  
Prendre en charge de personnes à autonomie réduite et/ou en situation de handicap  
Accompagner l'enfant à son domicile  
Etablir un rapport de confiance avec les usagers et les bénéficiaires.
- **Programme (Blocs)**  
Préparation à l'examen du Titre Professionnel Assistant de vie aux familles
  - **CCP 1** : Entretien du logement et du linge d'un particulier  
Etablir une relation professionnelle dans le cadre  
Entretien du logement avec les gestes et les techniques appropriés  
Entretien du linge avec les gestes et les techniques appropriés.
  - **CCP 2** : Accompagner la personne dans ses activités essentielles au quotidien et dans ses projets  
Etablir une relation professionnelle avec la personne et son entourage  
Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement.  
Aider la personne dans la réalisation de ses projets et à maintenir un lien social  
Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer. L'aider lors des courses, de la préparation et des prises de repas. Adapter son intervention à la personne en situation de handicap.
  - **CCP 3** : Assurer le relai du parent dans la garde d'enfant à domicile  
Définir avec le parent le cadre d'intervention auprès de l'enfant  
Prévenir les risques et assurer la sécurité de l'enfant
- **Certification (Totale ou Partielle)**  
Mise en situation professionnelle (1h15) : pendant 5 minutes le candidat prend connaissance du sujet, pendant 50 minutes il assure l'intervention auprès de la personne, pendant 10 minutes il commente son intervention. Entretien technique (50 minutes) : pendant 25 minutes le jury questionne le candidat sur les connaissances nécessaires pour adapter son intervention auprès de la personne en situation de handicap, pendant 25 minutes, le jury questionne le candidat sur l'intervention auprès de l'enfant et lui demande de réaliser un geste technique en lien avec la prise en charge d'un enfant en bas-âge.  
Entretien final (15 minutes) : le jury et le candidat échangent sur les pratiques en consultant le dossier professionnel.

Pour l'obtention du titre professionnel, il faut avoir validé l'ensemble des CCP. L'obtention d'un ou deux CCP sur les trois reste acquis pendant cinq ans, période au cours de laquelle le candidat peut repasser le ou les CCP manquants en vue d'une validation complète du titre professionnel.

Correspondances partielles : MC Aide à domicile (RNCP718), CAP assistant technique en milieu collectif et familial (RNCP2817), DE Accompagnant éducatif et social (RNCP36004), CAP Accompagnant éducatif Petite Enfance (RNCP 28048)

Contact :  
Philippe Vasseur - Référent formation  
[cfp.p.vasseur@dbosco.fr](mailto:cfp.p.vasseur@dbosco.fr)  
02.43.30.47.30



**Secteurs d'Activité :**

Organismes de gardes d'enfants à domicile, foyers d'hébergement médicalisé, EHPAD, structures privées, publiques ou associatives spécialisées dans l'aide à la personne à domicile.

**Types d'emplois :**

Auxiliaire de vie, assistant de vie auprès de personnes âgées, accompagnant éducatif et social, assistant ménager, garde d'enfants à domicile, agent à domicile.

**Moyens Techniques :**

Le CFP Don Bosco est composé d'une salle de cours avec PC sous Windows 10. Des plateaux techniques peuvent être mis ponctuellement à disposition pour les mises en pratique. Les apprenants ont aussi la possibilité de suivre les parties distancielles à leur domicile, hors de leur temps de travail, sous condition d'établir un point hebdomadaire avec le coordinateur.

**Moyens Pédagogiques :**

Formation E-learning sur la plateforme Nellapp en autonomie avec apports théoriques – vidéos - exercices pratiques – QCM - suivi et évaluations en centre de formation et entreprise – entretiens individuels avec tutorat en ligne.  
Complétée par la formation individualisée en présentiel avec des formateurs afin d'éclaircir et/ou approfondir les sujets traités en autonomie. Evaluation en Cours de Formation à mi-parcours.

**Méthodes Mobilisées :**

Accompagnement individuel d'un coordinateur afin d'évaluer la progression de l'apprenant, point mensuel en visio ou présentiel avec un formateur expert. Deux regroupements sur un plateau technique, et formation à distance via la plateforme d'autoformation Nellapp.

**Financement de la Formation :**

Formation éligible au CPF, au Contrat de Professionnalisation, au financement privé et à Transition Pro.

**Modalités d'Evaluation de la Formation :**

L'examen est organisé sur un plateau technique mis en place par le centre de formation. Les apprenants sont évalués dans les conditions décrites en page 1 dans la partie « Certification ».

**Poursuite et Perspective d'Evolution :**

Diplôme Accompagnant Educatif et Social (Le titre ADVF ouvre droit à des dispenses de modules)  
Entrée en école d'aides-soignants